



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 11 - JANVIER 2012**

# SOMMAIRE

## **75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté N °2012017-0010 - Arrêté portant délégation de signature du directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine en matière de marchés .....	1
Arrêté N °2012019-0007 - Arrêté portant délégation de signature du directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé en matière de marchés .....	5





PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n °2012017-0010**

**signé par Directeur du groupe hospitalier Bichat Beaujon Louis Mourier Bretonneau Charles  
Richet  
le 17 Janvier 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté portant délégation de signature du  
directeur des Hôpitaux Universitaires Paris  
Nord Val de Seine en matière de marchés

## Arrêté de délégation de signature

Le directeur par intérim des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine  
(sites Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Charles Richet)

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R.6147-5 et R.6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n°2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeur n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeur n°2011-0073 DG du 9 mai 2011 portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- Anne Costa, Directrice Adjointe par intérim des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine,
- Erik Dusart, Directeur du site de Bichat-Claude Bernard,
- Marie Warnier, Directrice du site Bretonneau
- Gwenolée Abalain, Directrice du site de Louis Mourier,
- Myriam Bénaomar, Adjointe à la Directrice du site de Louis Mourier,
- Younès Bénanteur, Directeur du site de Charles Richet,

- Maurice Rozain, Adjoint au Directeur du site de Charles Richet,
- Hélène Oppetit, Directrice du site de Beaujon,
- Fabrice Ormancey, Directeur des Finances, coordonnateur du pôle ressources approvisionnement
- Caroline Calmel, Directrice des Services Economiques et Logistiques,
- Erik Domain, Directeur des Ressources Humaines,
- Alexandre Therre, Directeur des Ressources Humaines Adjoint en Charge des Relations Sociales
- Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chef de projet du futur Bichat-Beaujon, coordonnateur du pôle investissement,
- Patrick Roquencourt, Secrétaire Général, Adjoint Directrice du site de Bretonneau

**ARTICLE 2 :** Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché.

- Françoise Gosso, Ingénieur, Directrice des Equipements hôteliers et biomédicaux,
- Solène Molle, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Sébastien Vesseron, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Elodie Salga, Ingénieur à la Direction des Equipements,
- Olivier Savin, Ingénieur, Directeur du Système d'Information,
- Abder El Assali, Ingénieur adjoint au Directeur du Système d'Information,
- Marc Hérold, Ingénieur, Directeur des Travaux et de la maintenance,
- Hubert Parmentier, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Bertrand Rigaud, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Pierre Puget, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- David Supplis, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Jean-Philippe Lausson, Ingénieur à la Direction des Travaux,
- Edouard Croisile, Ingénieur à la Direction des Travaux,

- Arnaud Guillet, Attaché d'administration, coordonnateur logistique pour le site de Louis Mourier,
- Edwige Lesaffre, Ingénieur Hospitalier,
- Brahim Bouzarea, Ingénieur logistique,
- Gérard Cottin, Cadre de santé, Responsable de la formation continue,
- Michèle Marie, Cadre de santé, Adjointe au Responsable de la formation continue,
- Pierre Cathelineau, Directeur Adjoint chargé des Affaires générales du Groupe Hospitalier

**ARTICLE 3 :** La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n° 2011-0073DG du 9 mai 2011 et conformément à l'arrêté n°2006-314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

**ARTICLE 4 :** L'arrêté de délégation de signature n° 2011 - 193 - 0013 du 12 juillet 2011 du Directeur par intérim du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (Bichat, Beaujon, Bretonneau, Charles Richet, Louis Mourier) est abrogé.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 17 janvier 2012

Christophe Kassel



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n °2012019-0007**

**signé par Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé  
le 19 Janvier 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté portant délégation de signature du  
directeur de l'Agence Générale des  
Equipements et Produits de Santé en matière  
de marchés



Arrêté de délégation de signature n°

Le directeur de l'Agence **Générale des Equipements et Produits de Santé**  
Ecole de Chirurgie

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu la décision de la directrice générale n°2011-0053 DG du 09 mai 2011 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2012018-0008 modifiant l'arrêté directeur n°2011-0054 DG du 09 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie,

Vu l'arrêté directeur n°2011-0309 DG du 16 décembre 2011 portant nomination du directeur de l'Agence des Equipements et Produits de Santé,

Vu l'arrêté directeur n°2011353-0013 du 19 décembre 2011 modifiant l'arrêté n°203-0005 DG du 22 juillet 2011 portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

**ARRETE**

**ARTICLE 1ER** : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- **Madame Elisabeth AOUN, Directrice des Achats,**
- **Monsieur Nicolas LALLEMAND, Adjoint à la Directrice des Achats**
- **Monsieur Sébastien KRAÜTH, Directeur Adjoint, chargé des Ressources Humaines, de la Stratégie et des Affaires Médicales**

**ARTICLE 2** : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Monsieur Ahmed RAOUI, coordonnateur administratif de la Direction des Achats**
- **Madame Odile CISSOKO, responsable administrative du secteur équipements**

**ARTICLE 3** : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E et l'article 1-A de l'arrêté de délégation de signature n°2011-0073 DG du 9 mai 2011 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

**ARTICLE 4** : L'arrêté de délégation de signature n°2011203-0006 du 22/07/2011 est abrogé.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le 19 janvier 2012

Michaël COHEN,

Directeur de l'AGEPS

### Recommandations

- Seule la Délégation à la Coordination des Politiques d'Achat est chargée de la publication des arrêtés de délégation de signature en matière de marchés publics.
- L'arrêté doit être daté et signé mais non numéroté.
- Il est alors transmis en version papier au secrétariat de ACHA – DCPA, à l'hôpital de Bicêtre et en version numérique, **format word et format pdf**, à [secr.direction@aca.aphp.fr](mailto:secr.direction@aca.aphp.fr).
- Le secrétariat d'ACHA – DCPA prend en charge les formalités d'enregistrement de l'arrêté et de publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris.
- Dès la parution effective, une copie est adressée à l'établissement.